

L'AGRICULTURE EN ZONE URBAINE ET SUBURBAINE

(1)

NOTES SUR L'EXEMPLE DE BRAZZAVILLE

par Ph. HAERINGER

- 1 - Les plantations urbaines
- 2 - Les cultures de cases
- 3 - Les cultures maraîchères.

1 - LES PLANTATIONS URBAINES

A l'intérieur même de la ville, particulièrement dans la ville dite administrative, ex-ville européenne, où l'habitat est lâche, les terrains vagues, le bord des routes, les pentes des nombreux ravins qui coupent la ville perpendiculairement au Stanley Pool, portent de minuscules parcelles d'arachides, de maïs et de manioc. Mais, aussi spectaculaire soit-elle, cette agriculture urbaine n'intéresse qu'une faible partie de la population. Les surfaces ainsi cultivées, rapportées au nombre des habitants de la ville, sont dérisoires. De plus, sauf au fond des ravins, les rendements sont très médiocres, la terre étant très largement sablonneuse.

Au delà des limites de la ville et assez loin dans la brousse, des citadins louent des parcelles aux chefs de villages, pour y cultiver manioc et maïs. Mais, ici encore, si les colonnes de femmes portant houe et panier paraissent nombreuses sur les routes et pistes quittant la ville, elles ne représentent qu'une infime partie de la

N O T E

Cette note doit être considérée comme un élément de mise à jour, dans un domaine soumis à une évolution très rapide, des travaux publiés il y a quelques années par P. VENNETIER :

1) "Banlieue noire de Brazzaville - La vie rurale et les rapports entre la ville et la campagne à Bacongo". (Cahiers d'Outre-Mer - avril juin 1957 - P. 131 à 157)

2) "La vie agricole urbaine à Pointe Noire". (Cahiers d'Outre-Mer - janv. Mars 1961 - p. 263 à 280) - N. D. R. L.

population citadine. Du reste les droits de culture sont élevés (4000 F en moyenne pour chaque saison), et les terres fertiles sont rares et lointaines.

2 - LES CULTURES DE CASES

A Poto-Poto et à Bacongo, comme dans leurs satellites, l'habitat est très aéré : si les concessions (rectangulaires, 15 à 20 mètres de côté) sont contigües, elles ne portent généralement qu'une case principale et une petite case servant de cuisine, tout le reste de la surface restent libre de constructions. D'assez nombreux arbres sont plantés, à la fois producteurs d'ombre et de fruits : palmiers à huile, manguiers, safoutiers, papayers, avocatiers, cocotiers, mandariniers et orangers.

Un deuxième élément végétal est la palissade, généralement constituée de céara (*Maritot glarovii*), plante à latex aux feuilles comestibles et au rythme végétatif rapide.

Enfin, surtout dans les quartiers périphériques, il est rare de ne pas trouver, dans chaque concession, quelques mètres carrés de cultures potagères et d'autres pieds de céara. Parfois même, une partie importante de la concession est plantée de manioc et d'arachides. Outre le céara, le manioc et les arachides, les plantes rencontrées sont les suivantes : hibiscus aux feuilles comestibles, courges, ignames, patates douces, piments, haricots, taros, tomates, aubergines, oignons, cannes à sucre, bananiers, ananas, bardadines (plantes grim-pantes aux gros fruits oblongs), maïs.

Une telle variété est possible grâce à l'apport des résidus ménagers. Mais quant à la quantité, ce type de culture représente en fin de compte bien peu de chose. Il n'y a guère que les fruits qui soient fournis en quantités appréciables.

3 - LES CULTURES MARAÎCHERES

Le long des marigots de la banlieue ouest et aux abords du fleuve, une importante activité maraîchère s'est développée. Elle est parmi les activités agricoles des citadins, la seule qui puisse

être considérée comme autre chose qu'une activité de survie. Pour beaucoup des hommes qui s'y adonnent, elle constitue une véritable profession, un métier né de l'existence de la ville et qui se distingue de l'activité agricole traditionnelle, réservée aux femmes.

Cela n'empêche pas que de nombreuses femmes y participent, soit qu'elles accompagnent leurs maris, soit qu'elles soient elles-mêmes détentrices d'une parcelle, soit encore qu'elles travaillent sous contrat de métayage. Cela n'empêche pas non plus que de nombreux maraîchers ont de la peine à écouler leurs produits et que la part de l'autoconsommation semble devenir de plus en plus important.

Ajoutons que quelques membres de la nouvelle classe bourgeoise possèdent d'assez vastes parcelles sur lesquelles travaillent des manoeuvres salariés.

Les légumes produits appartiennent d'une part à des espèces locales (*amaranthus* sp., *hibiscus* sp., *solanum* sp.) destinées au marché africain, d'autre part à des espèces européennes, très variées, et s'adressant à la clientèle européenne.

Ph. HAERINGER